GD2013-12-19_008

Date de télétransmission : 23/12/2013 Date de réception préfecture : 23/12/2013



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 19 décembre 2013

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et Mme BORSATO

Convocation envoyée le 12 décembre 2013 Publié le 20 décembre 2013

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86 Nombre de présents participant au vote : 73

Nombre de membres en exercice : 86 Nombre de procurations : 9

Scrutin: Pour: 82 Abstention: 0 contre: 0 Ne se prononce pas:0

Membres présents :

	Membres presents :		
M. François REBSAMEN	M. Christophe BERTHIER	Mme Louise BORSATO	
M. Pierre PRIBETICH	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY	
Mme Colette POPARD	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Christine MASSU	
M. Rémi DETANG	Mme Elizabeth REVEL	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET	
M. Jean-Patrick MASSON	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET	
M. José ALMEIDA	Mme Françoise TENENBAUM M. Claude PICARD		
M. Jean-François DODET	Mme Nelly METGE M. Gaston FOUCHERES		
M. François DESEILLE	Mme Elisabeth BIOT M. Pierre PETITJEAN		
M. Patrick CHAPUIS	Mme Christine MARTIN	Mme Claude DARCIAUX	
M. Michel JULIEN	Mme Nathalie KOENDERS	M. Nicolas BOURNY	
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Jean-Philippe SCHMITT	
M. Gérard DUPIRE	ARCHEREY	M. Philippe GUYARD	
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE	
M. François-André ALLAERT	M. Mohammed IZIMER	Mme Françoise EHRE	
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Lê Chinh AVENA	M. Patrick BAUDEMENT	
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT	
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Murat BAYAM	
M. Yves BERTELOOT	M. Jean-Yves PIAN	M. Michel BACHELARD	
M. Dominique GRIMPRET	Mme Stéphanie MODDE	M. Philippe BELLEVILLE	
M. Didier MARTIN	M. Philippe CARBONNEL	M. Norbert CHEVIGNY	
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER	M. Gilles TRAHARD	
M. André GERVAIS	M. Franck MELOTTE Mme Noëlle CAMBILLARD		
M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT	M. Patrick ORSOLA	
M. Benoît BORDAT	M. Roland PONSAA	Mme Françoise VANNIER-PETIT.	
M. Joël MEKHANTAR	M. Michel ROTGER		

Membres absents:

M. Jean-François GONDELLIER	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Alain MILLOT
Mme Anne DILLENSEGER	M. Patrick MOREAU pouvoir à M. Philippe CARBONNEL
Mme Hélène ROY	Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
Mme Michèle CHALLAUX	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Louis	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
LAURENT	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET
M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Gilles	M. Jean DUBUET pouvoir à Mme Françoise VANNIER-PETIT.
TRAHARD	

GD2013-12-19 008 N°8 - 1/2

OBJET: HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Habitat à loyer modéré - Demande de garantie d'emprunt - HABITAT et HUMANISME : acquisition-amélioration d'un logement PLAI 15 rue Nodot à Dijon

Au titre de la programmation 2013 de la Délégation du Grand Dijon, par décision de financement en date du 3 juin 2013, Habitat et Humanisme réalise l'acquisition-amélioration d'un logement situé 15 rue Nodot à Dijon.

Le bailleur entend contracter auprès de la Caisse des Dépôts le prêt PLAi correspondant, d'un montant de 37 000 €, d'une durée de 25 ans.

Habitat et Humanisme sollicite la garantie financière du Grand Dijon à hauteur de 100 % du montant de ce prêt, qui représente 29 % du coût prévisionnel d'opération (127 185 € TTC).

Vu l'avis de la Commission,

Le Conseil, après en avoir délibéré, Décide :

- d'accorder à Habitat et Humanisme la garantie financière de la Communauté de l'agglomération dijonnaise pour le remboursement d'un prêt PLAi de 37 000 € à contracter auprès de la Caisse des Dépôts pour le financement de l'acquisition-amélioration d'un logement situé 15 rue Nodot à Dijon. Les caractéristiques principales de ces prêts figurent en annexe de la présente délibération ;
- de dire que la garantie de la Communauté de l'agglomération dijonnaise est accordée pour la durée totale de ces prêts, à hauteur de 100 % de leur montant ;
- de dire que, au cas où l'emprunteur ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles dues par lui en principal, intérêts, intérêts de retard, indemnités, frais et accessoires, la Communauté de l'agglomération dijonnaise s'engage à en effectuer le paiement en ses lieu et place, à la première demande de la Caisse des Dépôts, sans opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement;
- d'autoriser Monsieur le Président à intervenir au contrat de prêt correspondant qui sera établi avec Habitat et Humanisme et la Caisse des Dépôts.

GD2013-12-19 008 N°8 - 2/2



DIRECTION REGIONALE BOURGOGNE

Dossier n° U009126

Opération: AA - 1 log - rue Nodot - 21000 (n° 5010085)

Date limite de validité de l'offre : 12/11/2014 Montant total du financement CDC : 37 000,00 € Date limite de validité de la cotation : Sans objet

Caractéristiques financières

Les caractéristiques financières des prêts figurant ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées à la demande de l'emprunteur sous réserve d'un accord du prêteur lors de la contractualisation.

Proposition n°1 - 1 prêt(s)

Offre CDC				
Caractéristiques	PLAI			
Enveloppe	-			
Montant	37 000 €			
Commission d'instruction	0€			
Phase d'amortissement				
Durée	25 ans			
Index*	Livret A			
Marge fixe sur index	- 0,2 %			
Taux d'intérêt	Livret A - 0,2 %			
Périodicité	Annuelle			
Profil d'amortissement	Amortissement déduit (intérêts différés)			
Modalité de révision	DL			
Taux de progressivité des échéances	0 %			
Taux plancher de progressivité des échéances	0 %			

^(*) A titre indicatif, la valeur de l'index à la date d'émission de la présente lettre d'offre est de 1,25 % (Livret A).